Devoir surveillé – sujet, compléments, attribut, types et formes de phrases, ponctuation — niveau ★★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 6e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Qui a raison ? *(4 pts)*

Tom et Lina analysent des phrases. Dis qui a raison (ou si l'affirmation est fausse) et justifie avec une règle ou un test.

a) Pour la phrase « Au loin brillent les lumières du port. », Tom affirme : « Le sujet est "au loin", car il est placé avant le verbe. » Lina répond : « Non, le sujet est "les lumières du port". »

b) Tom : « La phrase "Ce soir, nous ne mangeons que des légumes." est à la forme négative : cela veut dire que nous ne mangeons pas de légumes ce soir. »

c) Lina : « "Que veux-tu ?" et "Que tu es grand !" sont deux phrases exclamatives, puisqu'elles commencent toutes les deux par "que". »

d) Tom : « Dans "Le directeur paraît soucieux.", "soucieux" est un COD, car il répond à la question "paraît quoi ?". »

Exercice 2 – Enquête dans la cabane *(5 pts)*

Lis le texte, puis réponds en justifiant chaque réponse. (1) La nuit tombait sur la forêt. (2) Dans la cabane, Jules et sa sœur restaient silencieux. (3) Soudain, un bruit étrange retentit derrière la porte… (4) Personne n'osa bouger. (5) Jules alluma enfin sa lampe et éclaira le fond de la pièce. (6) Que la cabane semblait petite, tout à coup !

a) Phrase 2 : donne la fonction de « silencieux ». Réécris ensuite la phrase en remplaçant « Jules et sa sœur » par « Léa et sa sœur », et explique le changement.

b) Phrase 3 : donne la fonction de « derrière la porte » en la prouvant par deux tests, puis explique l'effet produit par les points de suspension.

c) Phrase 4 : relève le sujet et donne sa nature, puis dis si la négation est totale ou partielle.

d) Phrase 5 : donne le sujet de « éclaira » et la fonction de « le fond de la pièce ».

e) Phrase 6 : donne son type et sa forme, puis réécris-la sous la forme d'une phrase de base (déclarative, sans exclamation).

Exercice 3 – Recherche : toutes les possibilités *(4 pts)*

Ces questions ont plusieurs réponses : trouve-les toutes.

a) Ponctue de toutes les manières possibles la suite de mots « tu pars déjà » (majuscule comprise). Pour chaque phrase obtenue, donne son type et sa forme. Explique enfin pourquoi on ne peut pas en faire une phrase impérative.

b) « Inès offre des fleurs à sa grand-mère chaque samedi. » Écris toutes les interrogations partielles possibles sur cette phrase : une par groupe (hors verbe), en précisant à chaque fois la fonction du groupe qui serait la réponse.

c) Parmi ces verbes, trouve tous ceux qui peuvent compléter « Ma voisine … inquiète. » pour former une phrase correcte, et explique pourquoi les autres sont impossibles : est, semble, regarde, devient, paraît, oublie, passe pour, a l'air.

Exercice 4 – Chasse aux erreurs *(4 pts)*

Chaque phrase contient UNE erreur, qui n'est pas signalée. Trouve-la, recopie la phrase corrigée et explique la règle.

a) Comme ces montagnes paraissent immense !

b) Au bout de la rue se trouve une boulangerie et une pharmacie.

c) Ne manges pas trop vite, tu vas avoir mal au ventre !

d) Léo n'a personne invité à son anniversaire.

Exercice 5 – Défi d'écriture *(3 pts)*

Écris une phrase qui respecte TOUTES les contraintes, puis souligne les éléments demandés.

a) Une interrogation partielle commençant par « Pourquoi », à la forme négative, avec un sujet pronom placé après le verbe et un COI.

b) Une interrogation totale avec inversion du sujet, dont le sujet est un groupe nominal féminin pluriel et qui contient un attribut du sujet.

c) Une phrase déclarative au passé composé, à la forme négative avec « ne… rien », qui contient un CC de cause.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).